



JE SOUHAITE PARTIR À
L'INTERNATIONAL !

GUIDE DE LA CANDIDATURE

LES PRINCIPES DE LA CANDIDATURE

Les candidatures pour une mobilité internationale sont basées sur des accords d'échanges qui s'organisent en deux catégories :

ACCORDS DE COMPOSANTE



Réservés aux étudiants d'une seule composante

Sélection faite par la composante

La majorité des accords en Europe sont gérés "en composante"

ACCORDS UGA



Ouverts à tous les étudiants de l'UGA

Sélection faite par les services centraux (DGD DIT)

La majorité des accords gérés "en central" sont sur des destinations hors Europe

Quels sont les accords disponibles pour mon parcours ?



Carte interactive des destinations Move'On.

Attention : Les destinations et places disponibles peuvent changer chaque année. La plupart des accords sont limités en nombre de places.

Pour plus d'informations, vous pouvez solliciter vos gestionnaires relations internationales en composante (voir contact en fin de guide).

LE PROCESSUS DE CANDIDATURE :

Je veux partir en mobilité

1 an avant mon départ :

Je remplis le formulaire de candidature unique.
Je peux faire 6 souhaits de mobilité au total (3 maximum sur les accords UGA)

J'ai fait des vœux UGA

J'ai fait des vœux UGA et composante

J'ai fait uniquement des vœux composante

Etude des vœux UGA en premier

Mon dossier est étudié par ma composante

Mon dossier est étudié par la Commission Centrale

Refusé sur les vœux UGA

Mon dossier est étudié par la commission de ma composante

Accepté

J'accepte la destination proposée par la commission centrale

Je candidate à l'université d'accueil

Accepté

Refusé

Accepté

Refusé

Je ne pars pas en mobilité

Je fais ma demande de visa (si besoin)

Refusé

Accepté

Je pars en mobilité

ÉVALUATION DES CANDIDATURES POUR UN DÉPART SUR LES ACCORDS UGA

Pour les destinations sur les accords UGA, afin de garantir la plus grande égalité entre les étudiants, les candidatures sont étudiées selon un barème et des critères qui s'appliquent de la même manière pour tous les étudiants.

COMMENT LES DOSSIERS SONT ÉVALUÉS ?

Evaluation par la composante
80 points

+

Évaluation par la commission de
sélection centrale
35 points

(dossier évalué par 2 binômes différents,
note finale = moyenne des évaluations des
deux binômes)

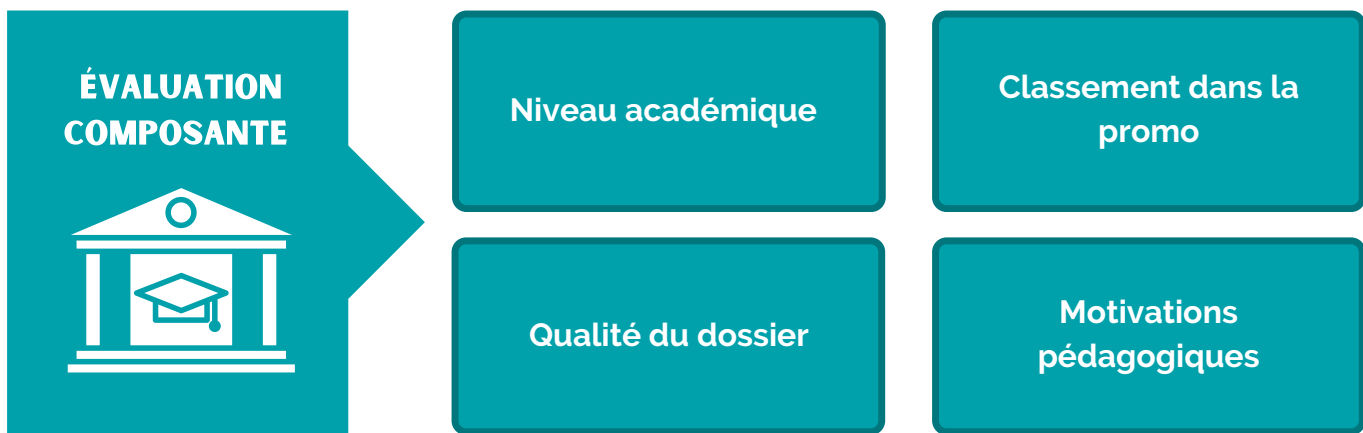
=

Note finale sur 115 points



CLASSEMENT DES
ÉTUDIANTS

QUI ÉVALUE QUOI ?



Cette partie permet de juger si l'étudiant a bien les capacités pour réussir son année de mobilité et de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce qu'il a des bases académiques assez solides pour s'adapter à un nouveau système pédagogique et suivre les cours dans une autre langue facilement ?
- Est-ce que ce projet de mobilité est en adéquation avec ses futurs projets universitaires et professionnels ?



Dans cette partie l'étudiant doit montrer qu'il est capable de :

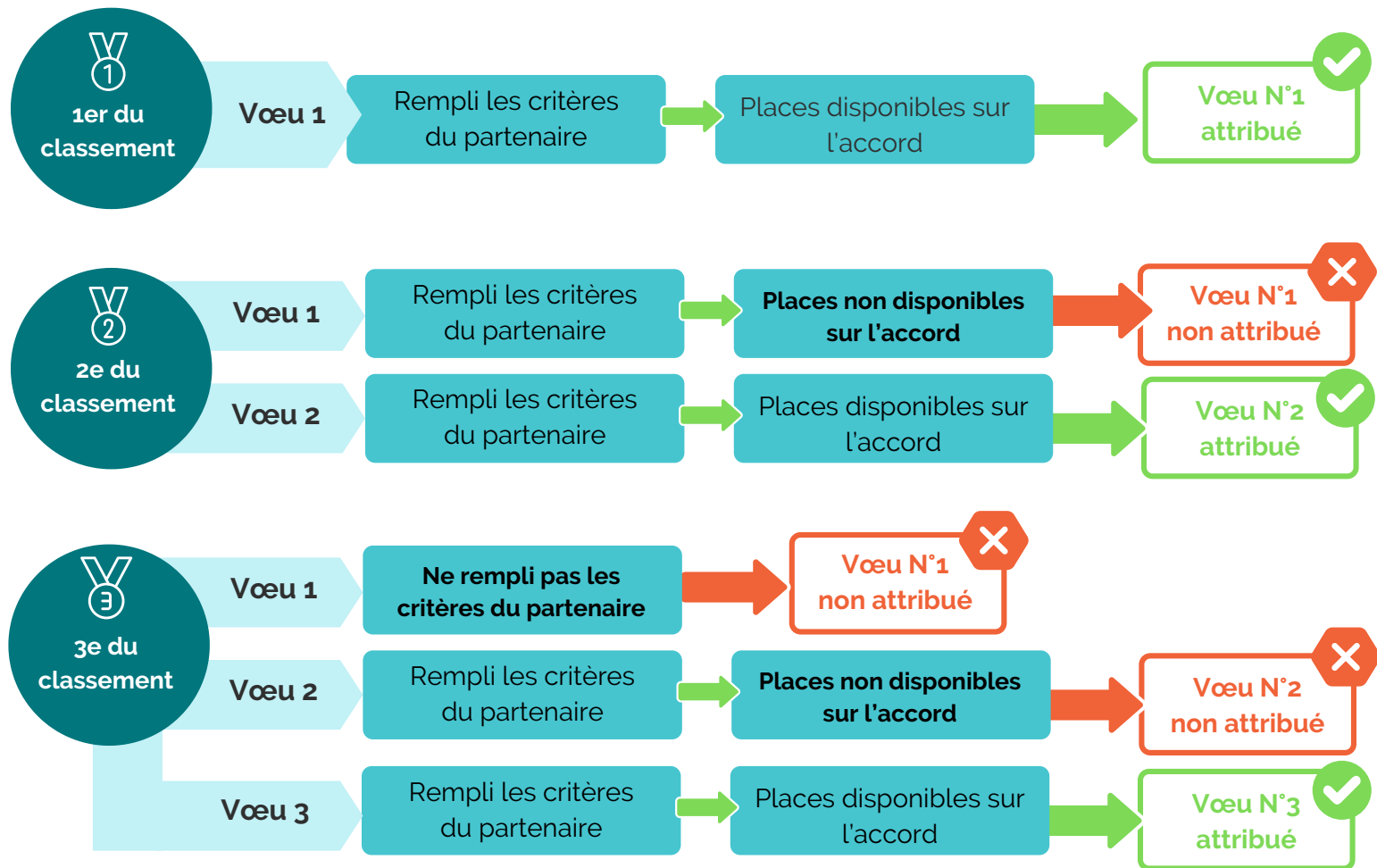
- Monter un dossier sérieux, de qualité, clair et complet.
- Faire le lien entre son projet de mobilité et ses projets universitaires puis professionnels.
- Valoriser ses compétences et sa préparation de façon cohérente en lien avec son projet de mobilité. Faire ressortir ses qualités d'autonomie et d'adaptation.
- Réaliser les recherches nécessaires sur l'université, le pays d'accueil et le financement de son projet.

ATTRIBUTION DES PLACES POUR UN DÉPART SUR LES ACCORDS UGA

Le classement fait par la Commission Centrale permet par la suite d'attribuer ou non les souhaits de mobilité des étudiants selon les places disponibles sur les accords UGA.

COMMENT LES PLACES SONT ATTRIBUÉES ?

EXEMPLE D'ATTRIBUTION



...

Le processus continue en suivant le classement des étudiants jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de places

...



Un bon dossier et un excellent classement ne garantissent pas d'obtenir une place sur un de ses souhaits - toutes les places disponibles peuvent déjà avoir été pourvues ou vous pouvez ne pas correspondre aux critères d'éligibilité du partenaire.

La commission ne propose qu'un seul placement et il n'y a pas de ré-étude de dossier.



POURQUOI UN DOSSIER PEUT ÊTRE REFUSÉ ?

Si vos souhaits sur les accords UGA sont refusés, les causes sont généralement les suivantes :

- ✗ **Dossier incomplet.**
- ✗ **Choix de cours non validé par le correspondant pédagogique en composante ou non disponible chez le partenaire.**
- ✗ **Niveau académique trop faible.**
- ✗ **Pour les destinations qui demandent un test de langue : Score de test insuffisant ou absence de test.**
- ✗ **Plus de places sur les destinations demandées.**
- ✗ **Votre composante n'a pas retenu votre candidature et n'a pas fait remonter votre dossier en commission centrale.**



RÈGLES D'OR D'UNE CANDIDATURE RÉUSSIE :

Faire preuve de sérieux et respecter scrupuleusement les délais.

↪ Tout dossier rendu incomplet ou en retard sera éliminé.

Lire consciencieusement les informations qui sont données.

↪ Si vous manquez une information importante, cela peut mettre en péril votre séjour et potentiellement l'annuler.

Anticiper les documents à fournir assez en avance.

↪ Pensez que certains documents mettent du temps à être obtenus (test de langue) et doivent être à jour au moment de votre candidature à l'UGA (avoir un passeport valide pendant toute la durée du séjour et jusqu'à 6 mois après le retour).

Être autonome et proactif.

↪ De nombreuses ressources sont à votre disposition : réunions d'informations, sites partenaires, rubrique international LEO, ateliers de préparation au départ, ... profitez-en et rassemblez le plus d'informations possibles.

Se renseigner sur les critères du partenaire pour être sûr d'être éligible dès le départ.

↪ Vérifier sur la carte Move'On, mais surtout sur le site du partenaire, qu'une faculté similaire à la vôtre existe sur place, que les cours que vous souhaitez suivre sont ouverts aux étudiants en échange, que votre cursus soit accepté en échange,



CONTACTS RELATIONS INTERNATIONALES

Pour plus d'informations sur la mobilité, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre service dédié aux relations internationales en composante.

LLASIC

llasic-international@univ-grenoble-alpes.fr

LE

international.le@univ-grenoble-alpes.fr

ARSH

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

SHS

shs-ri-stages@univ-grenoble-alpes.fr

DROIT

droit-law-international@univ-grenoble-alpes.fr

ECO

eco-relinter@univ-grenoble-alpes.fr

IUT Valence

relations.internationales@iut-valence.fr

IUT 1

iut1.international@univ-grenoble-alpes.fr

IUT 2

sri@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Pharmacie

health-outgoing@univ-grenoble-alpes.fr

PHITEM

phitem.international@univ-grenoble-alpes.fr

CHIMIE-BIO

chimie-biologie-ri@univ-grenoble-alpes.fr

IM2AG

ri-im2ag@univ-grenoble-alpes.fr

STAPS

staps-international@univ-grenoble-alpes.fr

IUGA

iuga-international@univ-grenoble-alpes.fr